

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 14 décembre 2020, à 18 h 30, à l'Édifice municipal.

Présences : Michel Gaudet - Maire
 Gilberte Nowlan - Conseillère/Maire suppléante
 Marc Boudreau - Conseiller
 Raoul Boudreau - Conseiller
 Joe Breau - Conseiller
 Brian Cormier - Conseiller
 Mariane Cullen - Conseillère
 Monique Bourque - Directrice générale/Greffière
 Caroline LeBlanc - Directrice générale/Directrice des finances
 Eric Mallet - Directeur des opérations et infrastructures

Absences : Maryse LeBlanc - Directrice des loisirs et de la programmation
 Philippe Vachon - Gérant du terrain de golf et de l'aréna

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 33.

2. **Constataion du quorum par la greffière**

La greffière constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Brian Cormier**

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 16. b) *Toiture de l'aréna* et du point 16. c) *Rémunération annuelle des pompiers*. **Adoptée à l'unanimité.**

En raison du retard du vérificateur financier, la présentation des états financiers est repoussée après l'item suivant à l'ordre du jour.

P20 – 12 – 167

5. **Lotissement 512151 N.B. Inc. – terrain d'utilité publique**
Sur une question, le terrain proposé sera desservi par les services municipaux relatifs au déblayage de la rue en hiver et de la collecte des ordures.
P20 – 12 – 168
Proposé par Joe Breau
Appuyé de Gilberte Nowlan
Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux Sud-est relative au terrain d'utilité publique pour le lotissement 512151 N.B. Inc. et que le propriétaire verse à la municipalité 6 % de la valeur marchande du lot 20-1, soit 6 % de 15 000 \$ pour un montant de 900 \$. **Adoptée à l'unanimité.**
6. **Présentation des états financiers 2019**
Messieurs Léon Bourque et Serge Richard de la firme Bourque Richard Boutot P.C. Inc. (anciennement L. Bourque et Associates P.C.) présentent les états financiers pour l'exercice financière se terminant le 31 décembre 2019.
P20 – 12 – 169
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Marc Boudreau
Que le conseil accepte les états financiers vérifiés par la firme Bourque Richard Boutot P.C. Inc. (anciennement L. Bourque et Associates P.C.) pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019. **Adoptée à l'unanimité**
7. **Nomination – agent chargé de l'exécution des arrêtés**
P20 – 12 – 170
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Joe Breau
ATTENDU QUE le conseil a adopté divers arrêtés municipaux;

ET ATTENDU QUE le conseil peut nommer des agents chargés de l'exécution des arrêtés du gouvernement local et fixer leur mandat;

IL EST RÉSOLU QUE la personne suivante soit nommée en tant qu'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local selon l'article 72 de la *Loi sur la gouvernance locale (Loi)* :

Keith Picco

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la nomination ci-dessus comprenne les attributions prescrites par arrêté, la *Loi* et ses règlements;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local exécute ses fonctions selon les dossiers provenant de la direction générale municipale et les politiques municipales;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la nomination ci-dessus continue tant que la personne est à l'embauche ou est retenue par le Village de Memramcook.
Adoptée à l'unanimité.

- P20 – 12 – 171
8. **Lieux dangereux ou inesthétiques – nomination du comité d'appel**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Raoul Boudreau
Conformément à l'article 134 de la *Loi sur la gouvernance locale*, que le conseil nomme les personnes suivantes au Comité d'appel en matière de lieux dangereux ou inesthétiques du Village de Memramcook :
- Charles Gaudet;*
Robert Cormier;
Yolande LeBlanc; et
Victor LeBlanc
- Adoptée à l'unanimité.**
- P20 – 12 – 172
9. **Employés en appel – correction à la résolution**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Marc Boudreau
Que la résolution P20-10-139 soit remplacée par la résolution suivante : *Que le conseil accepte d'augmenter le montant fixe par semaine de 100 \$ à 170 \$ pour les employés en appel et que ceux-ci soient payés un minimum de 3 heures à temps régulier pour chaque appel qui nécessite un déplacement/ une sortie. Adoptée à l'unanimité*
- P20 – 12 – 173
10. **Transfert du fonds de réserve d'immobilisation général au fonds de fonctionnement général**
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte de transférer un montant de 101 035 \$ du fonds de réserve d'immobilisation général au fonds de fonctionnement général.
Adoptée à l'unanimité
- P20 – 12 – 174
11. **Transfert du fonds de fonctionnement du service eau et égouts au fonds de réserve d'immobilisation eau et égouts**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Raoul Boudreau
Que le conseil accepte de transférer un montant de 9 500 \$ du fonds de fonctionnement du service eau et égouts au fonds de réserve d'immobilisation eau et égouts. **Adoptée à l'unanimité**
- P20 – 12 – 175
12. **Accord sur la relance sécuritaire – dépenses engagées en raison de la COVID-19**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Raoul Boudreau
Que le conseil accepte qu'une demande d'aide financière soit soumise pour l'*Accord sur la relance sécuritaire* pour couvrir les dépenses engagées par le Village de Memramcook en raison de la COVID-19. Il est également résolu que le montant total des coûts supplémentaires spécifiques à la COVID-19 s'élève à 27 236,72 \$, que le total des recettes perdues spécifiquement à la COVID-19 s'élève à 83 599,44 \$, que les économies opérationnelles spécifiques à la COVID-19 s'élèvent à 21 732,41 \$ et que l'indice net de la COVID-19 soit de 89 103,75 \$.
Adoptée à l'unanimité.

- P20 – 12 – 176
13. **Constitution du conseil à huis clos**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Raoul Boudreau
Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité**
14. **Article 68(1)(c) de la *Loi sur la gouvernance locale* – de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat**
- Article 68(1)(d) de la *Loi sur la gouvernance locale* – de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds**
- P20 – 12 – 177
15. **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par Gilberte Nowlan
Appuyé de Mariane Cullen
Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l'unanimité**
- P20 – 12 – 178
16. **Adoption de résolution(s)**
a) **Achat de terrain pour projet d'eau**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte de faire l'achat d'une portion du NID 70031653 tel qu'identifié par l'administration pour la somme de 7 000 \$, que la municipalité s'engage à payer les frais connexes à cet achat et que ces fonds proviennent du fonds de fonctionnement d'eau et égouts 2021. **Adoptée à l'unanimité**
- P20 – 12 – 179
- Proposé par Mariane Cullen**
Appuyé de Joe Breau
Que le conseil accepte de faire l'achat du NID 70141197 et d'une portion du NID 70446158 tel qu'identifié par l'administration pour la somme de 25 000 \$ plus 1 000 \$ provenant du programme d'incitatif financier relatif aux lotissements offert par la municipalité, que la municipalité s'engage à payer les frais connexes à cet achat, de livrer, d'étaler et de compacter 5 charges de camion tandem afin de réaligner un stationnement existant et que ces fonds proviennent du fonds de fonctionnement d'eau et égouts 2021. **Adoptée à l'unanimité**
- b) **Toiture de l'aréna**
Des détails des travaux de la nouvelle toiture de l'aréna sont discutés.
- Le conseiller, Raoul Boudreau, s'absente de la séance à 20 h 04.*
- c) **Rémunération annuelle des pompiers**
Sur une question, les chèques de rémunération annuelle des pompiers seront émis au courant de cette semaine.

17. **Prochaine réunion**

La date de la prochaine réunion est prévue au mois de janvier.

Le maire souhaite un joyeux temps des fêtes à tous.

18. **Levée de la réunion**

P20 – 12 – 180

Proposé par Marc Boudreau

Appuyé de Brian Cormier

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 20 h 11.

Adoptée à l'unanimité.



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Directrice générale/Greffière